

“C'est ici, à la tribune, à leur poste de devoir, à leur vrai poste de combat, que les députés...”

Signé: DÉPUTÉ BRIZON (classe 98).

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone: GUT. 02-71. BERG. 40-81
Après minuit: GUT. 59-89

Directeur:
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
1 An 18 fr. 6 Mois 9 fr. 3 Mois 4 fr. 50 1 MOIS 1 fr. 50

Les enfants graves

LA RENTRÉE DE M. BARTHOU

C'est l'heure du petit déjeuner. En attendant le train, j'entre dans l'hôtel en face de la gare.

Pourquoi les garçons qui circulent entre les tables ont-ils l'air si comique? Est-ce parce qu'ils sont en habit dès l'aurore? Est-ce parce qu'ils ont l'air emprunté dans ce vêtement cérémonieux aux basques trop longues? Oui, peut-être, mais c'est aussi, c'est surtout parce que ces garçons de café sont de tout petits garçons.

Vous entendez qu'ils ont de treize à seize ans. Sans doute pour observer les distances, le chasseur n'en en a pas dix. C'est d'ailleurs le plus sérieux de tous, et pourtant Dieu sait si les autres sont graves!

D'une gravité qui, d'abord, prête à rire: on dirait une bande de jolis sinces bien dressés, dans une parodie de music-hall. Puis, à les regarder plus attentivement, c'est presque de l'admiration, et c'est certainement du respect qu'ils inspirent. Voyez ces enfants étudiant leur démarche et leurs gestes. Pas un sourire, pas un mot inutile ou déplacé. Ils ont déjà le port raide, le masque solennel des vieux huissiers d'ambassade. Qu'ils sont gentils et touchants! On sent chez eux le constant souci de tenir sans faute un rôle au-dessus de leur âge. Les gars de la classe 16 étant partis et ceux de la classe 17 les ayant suivis, il faut bien que partout, de proche en proche, les cadets les remplacent, et partout, lâchant les cerceaux et les billes, les petits s'empressent avec un merveilleux zèle. Ils ont à cœur de nous montrer que nous pouvons compter sur eux, qu'ils ont parfaitement conscience de l'heure tragique et des devoirs qu'elle impose à tous, même aux bambins; et ils se dépêchent d'être des hommes, comme ces orphelins qui grandissent et mûrissent plus vite, quand ils sentent que leur mère a besoin de leur aide...

Je songe à la fillette vaillante, qui a pris la place de son père au fournil; je songe à la petite porteuse de pain qui fut la marraine de l'Œuvre. Combien cette jeunesse précoce est émouvante! Quelle belle et grande France elle va refaire après-demain!

Vous êtes-vous parfois demandé à quoi rêvent ces autres enfants qui, dans les écoles, n'écourent leurs maîtres que d'une oreille distraite, passionnément attentifs à tous les échos de la guerre? Que seront-ils? Où vont-ils? N'avons-nous rien à leur dire? Et trop absorbés nous-mêmes par l'effroyable drame, sommes-nous suffisamment préoccupés de leur avenir? Au seuil d'un nouveau monde sanglant et splendide, n'attendent-ils pas de leurs aînés — et ne leur devons-nous pas quelques conseils?

M. Louis Barthou a pensé justement qu'il ne saurait mieux employer les loisirs que lui a faits M. Caillaux, et, se souvenant qu'il fut hier le plus lettré de nos Grands Maîtres, voici que, dans les Annales, il entreprend d'enseigner la jeunesse.

J'aime que sa première leçon commence ainsi: « Vous appartenez à ces générations qui, ayant eu le profit de la victoire, auront les soucis de la paix et la responsabilité de son organisation. »

Où, l'organisation de la paix,

c'est là le bon programme. Je sais bien que tous nos adolescents ont dans le cœur le sublime couplet de la Marseillaise:

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus...

Vous avez entendu ce charmant gamin qui soupire:

— Pourvu que la guerre ne finisse pas trop tôt!

— Et pourquoi, mon enfant?

— Parce que je veux y aller moi aussi!

De même, Vigny enfant disait à sa mère, en serrant les poings: « Je veux être lancier rouge! »

Il ne fut pas lancier rouge; mais à seize ans, il s'engageait dans les gendarmes de la garde, et toute sa jeunesse se consuma dans la vaine attente de chevauchées héroïques.

« J'appartiens, dit-il, à cette génération née avec le siècle, qui, nourrie des bulletins de l'Empereur, avait toujours devant les yeux une épée nue, et vint la prendre au moment où la France la remettait dans le fourreau des Bourbons... »

Toute la vie, toute l'œuvre du poète, et ce que les professeurs de littérature appellent assez bêtement son « pessimisme », s'expliquent par ce faux départ et cette épée inutile.

A cent ans d'intervalle, n'est-ce pas la même histoire qui recommence? Au lendemain de la nouvelle épopée, tâchons d'épargner à nos fils une déception pareille. Demain, ce n'est plus de héros, ni de « lanciers rouges » que la France aura besoin, mais d'hommes prêts à cueillir tous les fruits de la victoire. Sans doute, il ne faut pas détourner nos enfants du spectacle de la guerre, ni des pensées nobles et des résolutions viriles qu'il leur peut suggérer, mais il semble qu'à l'heure présente la tâche des éducateurs clairvoyants soit moins d'exciter que de modérer leur enthousiasme belliqueux.

— Si la paix éclate, serons-nous prêts? demandait naguère un humoriste.

N'est-ce pas la première question que doivent se poser à cette heure tous les pédagogues conscients? Préparer leurs élèves à la paix, voilà bien leur tâche nouvelle.

Nous répétons à l'envi que le « bout » de la guerre, c'est l'anéantissement du militarisme prussien. Est-ce bien suffisant? Ce n'est pas seulement le militarisme prussien qu'il s'agit de détruire, mais tout militarisme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne. C'est pour tuer la guerre que nos soldats se battent.

Gustave Téry

Les taxera-t-on tous?

Pendant que les uns — au front — luttent pour nous et se font tuer, d'autres — à l'arrière — luttent pour eux et s'enrichissent. Il y a là un problème d'ordre moral aussi bien que fiscal et économique qui comporte sa sanction.

La loi dont la Chambre a commencé hier la discussion va, paraît-il, remédier à ce mal en taxant les bénéfices de guerre.

Les mercantis et fournisseurs de l'armée seront atteints par cette juste loi. Le seront-ils tous?

Deux exemples: nos lecteurs se souviennent que l'Œuvre a signalé les commissions énormes prélevées par certains courtiers sur le taux de l'emprunt national. Eh bien! les intermédiaires

qui, de ce chef, ont touché près de trois cent mille francs seront-ils également touchés par l'impôt?

Et les métallurgistes? Qui évaluera leurs gains? Qu'ils soient indispensables à la nation en guerre, nul n'en doute. Des canons, des munitions sont indispensables, aujourd'hui plus qu'hier, demain plus qu'aujourd'hui.

Mais doivent-ils, soit comme fabricants, soit comme intermédiaires, édifier dans l'industrie de l'acier des fortunes scandaleuses? Les journaux allemands nous apprennent que la maison Krupp, d'Essen, chiffre par millions ses bénéfices. Mais elle devra en rendre compte à l'Etat allemand. Notre Krupp — qui a nom Schneider — ne doit guère être à plaindre à l'heure présente... Le Creusot, ou plutôt le fameux Comité des Forges, devra-t-il rendre compte de ses bénéfices à l'Etat français?

Un député, intéressé à ces problèmes, M. Lazare Weiller, pria hier la Chambre de reporter l'examen des comptes de ses collègues tréfiliers et autres métallurgistes à la fin de la guerre.

Marcœuvre cousue de fil d'acier insuffisamment tréfilé.

Simple question

Un article de M. Aulard, paru dans le Journal du 29 janvier, m'a beaucoup frappé.

Le 29 janvier était l'anniversaire de la capitulation de Paris en 1871. Parlant de cette époque, M. Aulard nous fait part de réflexions auxquelles il se livrait alors, avec un certain nombre de jeunes normaliens engagés comme lui dans un des bataillons de l'armée de Paris.

Ils se demandaient comment, avec tant d'hommes, « avec tant de canons, tant de munitions, toutes ces ressources formidables, avec des âmes brûlant du plus pur patriotisme », il se faisait que « Paris n'eût pu réussir, contre l'ennemi assiégeant, qui était moins nombreux, un effort victorieux »?

Et voici ce que ces jeunes gens se répandaient entre eux:

C'est la faute du commandement militaire qui n'a pas eu la volonté de vaincre, qui n'a pas eu le talent de vaincre.

Suit un portrait du général Trochu, dont j'extraits quelques lignes:

Certes, le général était un honnête homme, un bon soldat, un esprit ouvert et cultivé... Ce chef distingué était en bonne odeur de loyauté. On voyait en lui un ensemble de qualités qui n'étaient pas toutes de second ordre...

Il manquait à ce galant homme... je ne dis pas le génie, mais ce talent supérieur, fait d'ingéniosité créatrice, le coup d'œil, l'ardeur, la persévérance dans l'exécution.

Dans ses offensives qui, à demi glorieuses, dévoraient l'armée en détail, le ferme courage du soldat se trouvait stérilisé par des incidents que le général n'avait jamais prévus...

Tous ses mécomptes, tous ses insuccès, il les attribuait à de fâcheuses circonstances imprévues — ou aux fautes de ses sous-ordres.

Nous avions le sentiment, nous les combattants, que ces mécomptes, ces insuccès avaient leur source dans le cerveau même du général, que le sort, comme l'a dit un de ses biographes, avait placé dans une situation trop haute pour sa capacité, au détriment de la France.

...Nous ne comprenions pas que le gouvernement n'eût pas remplacé ce général par un talent plus vigoureux...

Les collègues du général Trochu, gens d'esprit (il y avait là Jules Simon, Ernest Picard) sentaient bien au fond de leur conscience qu'il n'était pas l'homme de notre destinée, l'homme qui ferait le grand coup général contre les Allemands. Mais ils estimaient son caractère, sa loyale correction: ils étaient liés avec lui, depuis le 4 septembre, par un pacte d'amitié ou de point d'honneur; ...et convaincus au dedans d'eux-mêmes que le général Trochu ne saurait pas Paris, ils laissèrent amicalement le général Trochu en place...

Puis M. Aulard, conformément à la règle, conclut qu'aujourd'hui nous ne connaissons rien de semblable.

J'en veux être aussi sûr que lui; mais je n'en serais pas moins assez curieux de savoir ce qu'en pensent les normaliens de 1916.

Général Verraux

Propos d'un grincheux

César et Brizon

Je me suis trouvé dîner à côté d'un parlementaire qui a une belle barbe, un front socratique et un petit nez futile. Reconnaissiez-le si vous voulez: je ne vous dirai pas son nom.

Dès le potage, il m'a témoigné comme il était affligé de voir se dessiner une campagne antiparlementaire. C'est un homme fort éloquent. Le poisson n'était pas sur la table que déjà il avait invoqué les mânes de César et me conviait à redouter la pourpe de Sylla.

Mais j'opposai modestement à ces ombres fameuses la personnalité précise du citoyen Brizon.

— Qu'importe un Brizon! s'écria-t-il, je préfère la liberté avec Brizon à la dictature!

— Mais ne peut-on, lui dis-je, avoir la liberté sans Brizon?

— Sans doute, répondit-il, mais votre tort est de solidariser tout le Parlement avec Brizon. Cet égaré a prononcé une phrase impie. Qui vous empêchait, le lendemain, de le honnir? A la liberté de la tribune correspond la liberté de la presse.

— Il n'y a pas très longtemps, lui dis-je, que vous avez découvert cette vérité. Toutefois, passons. Qu'est-ce qui empêchait les collègues de Brizon de honnir Brizon tout de suite, sans escompter nos foudres du lendemain? Quoi! personne n'est monté à la tribune pour riposter à ce frénétique! C'est votre silence même qui vous a solidarisés avec lui. Beaucoup de braves gens sont enclins à considérer la Chambre comme une assemblée de Brizons. Si, modifiant votre formule, ils se disent un jour qu'ils aiment mieux l'ordre avec César que le désordre avec Brizon, sera-ce la faute de la presse ou bien la vôtre?

— Dites-le, cria-t-il, tout frémissant d'ardeur civique, dites-le, que vous aimez mieux César!

— Moi? Nullement. Mais je n'aime pas Brizon. Donnez-nous une Chambre sans Brizons et je serai tout prêt à célébrer ses louanges. La liberté est une belle chose et Brizon un vilain homme. Ne mêlez pas leurs deux causes. Ou bien, vous êtes perdus!

Il me répondit que j'exagérais.

Albert Savarus

Les stores baissés?

A chaque fois que la censure diplomatique pose son éteignoir sur ma petite flamme, je ne me donnerai pas le ridicule de croire que le monde va être plongé dans les ténèbres. On n'a pas voulu, hier, que je parle de la Hollande? Bon. S'il ne s'agissait que de taire une opinion, le mal serait petit. Je ne vois pas bien, il est vrai, en quoi cette opinion engagerait celle du majestueux Quai d'Orsay. L'Œuvre ne prétend à aucun caractère officieux. On sait de reste que nous n'allons pas rédiger nos articles dans les antichambres ministérielles. Il y a d'autres journaux pour ça. Ils ont leur utilité et je n'en médis pas. Ils se donnent pour mission de répandre sur l'esprit public la pluie tiède d'un optimisme béat. Les peuples sont de grands enfants à qui il faut une nourriture soigneusement mâchée.

Pourtant, quand ce peuple est le peuple français, quand il traverse la crise la plus affreuse de son histoire, et quand ceux qui le gouvernement nous ont fourni de trop nombreuses preuves, hélas! que l'infailibilité n'est point du tout leur fait, je me demande si les journaux d'opinion sont tellement inutiles. La nuit où nous nous débattons est assez noire pour qu'il ne faille pas mépriser la plus mince lueur.

Mais puisque ceux qui se sont trompés d'une façon si sanglante sur la Turquie et sur la Bulgarie sont d'un autre avis, je m'incline. Ils hissent un écriteau: « Défense au peuple français de penser! Nous penserons pour lui! » Je soulève mon bonnet, je recommande mon âme à Dieu, et je passe, résigné.

Seulement, voici le hic: j'ai été censuré non pour avoir hasardé un blâme ou un conseil, voire une simple appréciation, mais pour avoir rapporté, tout pla-

tement, ce qu'écrivent sur nous les journaux hollandais, qui ça gêne-t-il? Les Hollandais? Ils le savent avant nous! Les Français? Mais ils ont intérêt à connaître ce qu'on dit d'eux.

Donc: la censure sur les secrets de la défense nationale? Oui. La censure sur nos opinions? Soit encore! Mais la censure sur l'opinion qu'on professe de nous à l'étranger? Ah! non.

Vous avez le volant de l'automobile; vous ne vous souciez pas d'être étourdis par les conseils de ceux qui sont dans la voiture; c'est parfait. Mais que nous n'ayons même pas le droit de tirer les stores et de regarder par la portière, ceci, ni les Italiens ni les Anglais ne le supportent. Je ne vois pas pourquoi on l'imposerait à des Français.

Maurice de Waleffe

A la Chambre

LES BÉNÉFICES DE GUERRE

On rappelle à la Chambre que l'« Œuvre » n'en fait pas

Après s'être octroyé huit jours de congé, la Chambre a repris hier le cours de ses travaux.

Elle nous a donné, au début, un léger incident avec M. Brizon; puis elle aborda l'importante question des bénéfices de guerre, dont elle poursuivra l'étude aujourd'hui.

L'EMPRUNT ET LA PRESSE

M. Brizon, jeune député socialiste de l'Allier, s'est fait une réputation que peu de ses collègues lui envient; mais, en enfant terrible, il ne ménage pas les vérités — et quelquefois il en est de bonnes à dire.

Prenant prétexte d'un projet de loi autorisant l'ouverture de crédits pour 1916, il s'engarda à poser à M. Ribot les trois questions suivantes:

Première question. — Allez-vous assurer la publication au Journal officiel, comme pour l'emprunt 3 1/2 0/0 1914, des sommes versées, à titre de publicité, aux journaux de Paris et de province, pour l'emprunt national de la victoire?

Deuxième question. — N'allez-vous pas induire ces journaux en l'abandon patriotique des sommes qu'ils devraient toucher?

Troisième question. — Puisque vous avez décidé d'accorder des remises aux comptables, n'allez-vous pas leur demander l'abandon de ces remises?

Et M. Brizon développe ses questions en donnant connaissance à la Chambre de la liste des sommes touchées par les journaux — liste que nous avons déjà publiée, mais qu'il y a intérêt à rappeler:

La Croix a touché 14.640 fr.; l'Echo de Paris, 14.400 fr.; le Figaro, 16.600 fr.; le Temps, 14.000 fr.; le Journal des Débats, 5.500 fr.; le Gaulois, 12.400 fr.; l'Action française, 5.200 fr.; l'Autorité, 5.200 fr.; la Libre Parole, 6.000 fr.; l'Intransigeant, 6.200 fr.; la Liberté, 7.200 fr.; la République Française, 4.600 fr.; les quatre grands journaux quotidiens, qui eux du moins justifient la rémunération par leur tirage: le Journal, 20.600 fr.; le Matin, 16.000 fr.; le Petit Journal, 31.000 fr.; le Petit Parisien, 31.000 fr.

Pourquoi ne pas réclamer à ces journaux le don des sommes touchées? Ce serait d'autant plus facile au ministre des finances qu'il pourrait s'autoriser de l'abandon spontané fait par quelques journaux, dont l'Œuvre. M. Brizon le rappelle.

— L'Œuvre, dit-il, a déclaré qu'elle ne toucherait pas un centime de publicité pour l'emprunt de la victoire.

Ces questions nettement posées, M. Brizon a éprouvé le besoin de profiter de sa présence à la tribune pour se lancer dans ses improvisations ordinaires qui sont rarement goûtées et qui provoquent toujours des protestations.

A M. Ribot il demande s'il a fait tout son devoir à l'égard de la patrie — et ce fut un tolle — et aux députés il dit que leur vrai poste est à la Chambre. Stupéfaction! Personne n'ose l'approuver. Mais il insiste; il entend naturellement se délivrer un certificat de civisme — il a 38 ans.

Mais voici M. Ribot debout à son banc. On se tait. Il va répondre. Va-t-il donner aux journaux l'invitation pressante de rendre l'argent? On attend. Et il dit:

— La presse a toujours eu une conduite patriotique. Jamais je ne l'inviterai à abandonner les sommes qui lui ont été justement accordées pour la publicité qu'elle a faite.

La Chambre est fixée: le public aussi et la presse de même. L'argent restera dans les caisses.

La Chambre a alors entamé la discussion sur

LES TAXES DE GUERRE

Le premier orateur, M. Lazare Weiller se déclare très nettement partisan du principe de la taxe sur les bénéfices de guerre ; mais applicable seulement après la guerre.

Pourquoi pas maintenant ? Parce qu'il ne faut pas arrêter le développement industriel.

Très longuement — et avec des faits précis — M. Lazare Weiller fait un tableau comparatif de l'activité industrielle allemande et française.

Là-bas, dans la paix, c'était le rendement maximum ; méthodiquement l'industrie se développait et l'Etat la favorisait. Elle s'imposait partout : elle cherchait et trouvait des débouchés dans tous les pays, et même en France. Car, ici, c'était presque l'indifférence. Que d'entraves de toutes sortes pour les industriels ! Quant à l'Etat, il ne faisait rien pour les encourager.

D'un côté, on se préparait sur tous les terrains ; de l'autre, on restait inactif.

Nous avons eu un magnifique sur-saut. Notre industrie se relève : elle se développe. Ne la frappons pas à l'instant. Attendons la fin pour connaître les résultats.

Telle est la thèse soutenue par M. Lazare Weiller, combattue aussitôt par M. Tournan, qui n'accepte pas l'ajournement et qui, au contraire, veut la loi votée tout de suite et appliquée immédiatement.

Soit, dit un autre député, M. Gilbert Laurent ; votons ; mais faisons des catégories. La taxe ne peut s'appliquer indifféremment à tous les industriels et à toutes les sociétés.

Et il demande, notamment, que soient exclus de la taxe tous les bénéfices qui auront été affectés à des œuvres d'intérêt public ou de bienfaisance.

Le trésor est une œuvre d'intérêt public aussi, s'écria quelqu'un à gauche.

C'est sur cette observation que prit fin la discussion.

Au début, M. Deschanel avait prononcé l'éloge funèbre de M. Roblin et envoyé un télégramme de sympathie au Parlement canadien à l'occasion de l'incendie qui détruisit le palais.

Les Communiqués

Deux obus sur Belfort

NOUS RIPOSTONS

15 heures.

En Artois, le duel d'artillerie s'est poursuivi depuis la cote 119 jusqu'au chemin de Neuville à Thélus. Une lutte à coups de grenades nous a permis de chasser l'ennemi de quelques boyaux occupés par lui à l'ouest de la Folie. Les Allemands, à la tombée de la nuit, ont dirigé sur nos positions du chemin de Neuville à la Folie une forte attaque qui a été repoussée ; l'ennemi n'a pu prendre pied que dans un des entonnaires que nous lui avions repris précédemment.

Au sud de la Somme, au cours des actions de détail effectuées dans les journées d'avant-hier et d'hier, nous avons fait un cinquantaine de prisonniers et pris deux mitrailleuses et un canon-revolver.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

23 heures.

En Artois, au cours de la journée, nous avons continué à progresser à coups de grenades dans les boyaux à l'ouest de la Folie. Deux attaques allemandes dirigées contre nos positions à l'ouest de la cote 140 ont été complètement repoussées. Au nord du chemin de Neuville à Thélus, les Allemands ont fait exploser une mine dont nous avons occupé l'entonnoir.

Au sud de la Somme, une fraction d'infanterie ennemie qui tentait de déboucher a été rejetée dans ses tranchées par nos tirs de barrage.

Dans la région de Beuvraignes, notre artillerie a détruit un blockhaus et bombardé les cantonnements de l'ennemi.

En Champagne, un tir de destruction sur les ouvrages allemands vers la Butte du Mesnil a donné de bons résultats.

En Woëvre, nous avons exécuté dans la forêt de Mortimare sur un saillant de la ligne ennemie un bombardement violent qui a provoqué l'explosion de dépôts de munitions.

Aujourd'hui, les Allemands ont lancé à nouveau deux obus de gros calibre dans la direction de Belfort. Notre artillerie a pris immédiatement sous son feu l'emplacement, repéré hier, de la batterie ennemie.

Nous avons en même temps exécuté un tir sur les établissements militaires de Dornach, sud-ouest de Mulhouse.

AU PARLEMENT

Une médaille d'argent pour tous les soldats

M. Durafour, député, a déposé, hier, une proposition de résolution invitant le gouvernement à créer une médaille spéciale pour les soldats du front.

Cette médaille serait attribuée à tous les soldats qui auront un séjour de dix mois dans la zone des opérations et à tous les marins qui participent aux opérations navales.

Les mobilisés dans les usines

Au cours de sa réunion d'hier, la commission de l'armée a émis à nouveau le vœu que les hommes du service armé appartenant aux classes 1910 à 1917, détachés dans les usines, soient remplacés par des hommes du service auxiliaire ou des hommes appartenant à la territoriale.

Elle demande aussi que les emplois de comptables, dans ces usines, soient tenus par des hommes du service auxiliaire.

Hors d'Œuvre

CROIX-ROUGE DE LUXE

Une spirituelle femme de lettres veut bien m'écrire d'un centre sanitaire où elle se trouve mobilisée comme infirmière, et me prendre à partie au sujet d'un récent article :

Eh quoi ! ma chère Zette, vous partez en guerre contre ces dames du monde qui servent un thé élégant au bénéfice de leur snobisme et de nos chers soldats... Je vous accorde qu'elles sont un peu ridicules. Mais elles restent dans leur rôle et dans leur sphère mondaine ; si elles ne font pas de bien, du moins ne font-elles de mal à personne. Je veux vous indiquer de plus intéressantes adversaires.

Ici, comme ailleurs, il y a un hôpital « chic » et beaucoup d'autres qui ne le sont pas. L'hôpital « chic » a l'électricité, le chauffage central, de jeunes majors fringants et des blessés triés sur le volet. L'hôpital « chic » possède un nombreux état-major de dames infirmières aux noms ronflants, dont le seul travail consiste à escorter les médecins au cours des visites, un joli petit carnet à la main. Le reste du temps, en blouses courtes et manches de bal, elles flirtent, prennent le thé, et débinent leurs collègues moins brillantes qui n'ont pas les moyens d'être infirmières de luxe. Pas une de ces dames ne prend une température, ne donne une tisane, ne fait un lit. Les infirmiers sont là pour ça.

Or, ces dames sont nourries, logées, chauffées, indemnisées (de quoi ?) aux frais de la princesse. Ne trouvez-vous pas qu'elles prennent indûment la place de bonnes filles qui savent leur métier et ont besoin de travailler pour vivre ?

C'est toujours la question de l'amateur, de l'abominable amateur qui, en temps de paix, encombre les arts, les lettres, le théâtre, la politique et le barreau, qui, dans un but de vanité puérile, pour lire son nom imprimé dans le journal, pour se donner l'illusion d'être bon à quelque chose, vole le pain des écrivains de talent et des véritables artistes.

Mais je reconnais avec ma correspondante, avec le corps médical des hôpitaux, avec les blessés qui y sont soignés, que la « Croix-Rouge de luxe » est la forme la plus odieuse de l'amateurisme en temps de guerre.

ZETTE.

Le service des postes

est surchargé

A deux reprises différentes, dans la journée du 3 février, un facteur se présentait au domicile de M. P. B..., habitant 3, rue Michel-Peter, pour lui remettre personnellement le montant d'un mandat-carte, contre sa signature.

Le mandat-carte se montait à la somme de dix centimes. Ni la femme de M. B..., ni sa fille, si sa concierge, n'avaient qualité pour donner décharge au facteur qui laissa au domicile du destinataire une feuille couverte de signatures, de mentions tant imprimées que manuscrites, et par laquelle M. B... était prié de se présenter en personne au bureau de l'avenue des Gobelins.

Fort curieux de sa nature, M. B... prit une voiture et se rendit au guichet indiqué. Et là, il apprit que le mandat-carte lui était expédié par la Compagnie Générale des Omnibus.

Car Mme B..., un mois auparavant, avait pris un tramway qui, en cours de route, avait été atteint d'une panne. Elle avait eu l'imprudence de réclamer les deux sous de son ticket à la receveuse

qui n'avait pu que prendre son nom et son adresse.

Imprudence fatale qui a mis en mouvement l'administration des Omnibus, l'administration des Postes, les jambes d'un innocent facteur et le moteur d'un coûteux taxi.

Une solution

A l'Académie des Sciences, on a reçu hier communication de la demande d'un savant américain qui désirerait se mettre en rapport avec un membre de la savante compagnie pour la recherche de la solidification en tablettes de toutes les liqueurs. Cette demande a été transmise à une commission de physique.

Espérons que les recherches aboutiront. Car ce sera alors la fin de l'alcoolisme. Du jour où toutes les liqueurs seront transformées en tablettes, les bistros ne pourront plus verser de petits verres, et les poivrots ne pourront plus en boire de grands.

Avertissement

On lit dans la Tribune de Genève :

Nos relations commerciales avec la France et l'Angleterre traversent une crise aiguë... formalités interminables... chinoiserie des règlements... manque d'organisation... Des décisions sans cesse contremandées, un perpétuel manque de précision, de l'arbitraire, des erreurs ont marqué la ligne de conduite du gouvernement français. Ne sait-on pas à Paris que l'Allemagne est toute prête à nous fournir la plupart des choses que la France nous refuse ?

Et, à l'appui, une anecdote instructive :

Quel contraste quand on se tourne vers l'Angleterre ! Là le mot d'ordre est formel : « Il faut satisfaire les neutres » et tout s'y plie. Un de nos amis, dernièrement, voulut acheter une machine d'un genre spécial, très compliquée. Il s'adressa partout, mais ne trouva qu'en Allemagne. On promit sa machine dans un délai de quinze jours. Au jour dit, il la reçut. En même temps arriva un monteur envoyé par la fabrique, un jeune homme d'une trentaine d'années. Notre ami s'étonna qu'il ne fût pas sur le front : « J'y étais il y a quatre jours, répondit l'autre ; mais la fabrique avait besoin de moi, alors on m'a donné un congé de dix jours. » Saurait-on ailleurs combiner si bien les nécessités de la guerre avec celles de la lutte économique ?

Dames seules

Une de nos lectrices nous demande pour quelle cause on a supprimé, sur la ligne de Vincennes, les compartiments de dames seules, tout en conservant ceux réservés aux funéraires.

Ce n'est certainement pas la cause qui, aujourd'hui, explique toutes les anomalies et toutes les injustices, c'est-à-dire la guerre.

Car la guerre a considérablement réduit le nombre des fumeurs qui voyagent journellement sur la ligne de Vincennes et, par contre, elle a malheureusement augmenté le nombre des dames seules qui, pendant la durée du trajet, désirent vivement la paix.

A l'instar de Champigny

Le rapport suivant fut lu aux hommes de la 1^{re} section des C.O.A., à V... :

« Par ordre de l'officier d'administration commandant, tous les hommes, active, réserve et territoriale, doivent avoir les cheveux coupés ras, derrière la tête, depuis la base du képi jusqu'au cou et au-dessus des oreilles. Le commandant

lui-même passera la revue, le ..., avant la lecture du rapport. »

Au jour dit, les hommes furent placés sur deux rangs, dos à dos, à deux pas d'intervalle. Le commandant, le nez orné du binocle qui ne le gêne pas trop pour voir, à condition qu'il regarde par-dessus, les bottes munies d'éperons, qui n'ont aucun inconvénient, du moment qu'il n'a pas de cheval (et personne ne lui en a jamais connu), suivi d'un adjudant, qu'il estime entre tous pour son nez rubescent et pour sa haute taille, passa la revue de cheveux avec un sérieux admirable.

Et, une heure plus tard, devant les hommes assemblés, on lut ce nouvel ordre du jour :

« Par ordre du commandant, les hommes dont les noms ont été pris à la revue tout à l'heure devront se présenter de nouveau à l'adjudant de semaine avant le rapport de demain. Il leur sera, en outre, infligé une punition proportionnelle à la longueur de leurs cheveux. »

Le plus embarrassé est certainement l'adjudant de semaine, homme foncièrement juste, qui se demande sur quelle base il doit établir le barème du nombre de jours de consigne par rapport au nombre de millimètres que mesurent les cheveux.

« Citoyens du Monde »

C'est le nom d'une secte que vient de créer, tout à fait au bon moment, M. Yervant H. Iskender... M. Iskender, de son propre aveu, a eu des ancêtres assyriens, persans, juifs, caucasiens, arméniens, turcs, puis est devenu volontairement anglais.

Et c'est aussi le titre d'une brochure bilingue, dont M. Iskender vient d'arrosar abondamment l'Angleterre et la France.

Là-dedans, il est affirmé que les hommes sont frères et que les civils ont le devoir et le pouvoir d'imposer la paix. (Malheureusement, il n'y a plus de civils.)

M. Iskender précise, d'ailleurs, ses projets et croit nous offrir une solution pratique du conflit mondial :

La terre, comme l'air, comme la lumière, comme l'eau, est notre héritage et personne n'a le droit de la diviser en nations, ni empires, ou en toute autre étiquette de tribu. Si néanmoins un kaiser veut tuer un tsar, ou si un tsar veut tuer un sultan, laissez-les se tuer... Laissez-les se tuer, vous dis-je, car je sais qu'ils ne se tueront pas. Sous ce rapport, les Césars sont bien plus avancés que les masses. Ils sont, avant tout, de parfaits gentilshommes.

Il est regrettable que la censure, si sévère pour la presse, laisse circuler de pareilles divagations.

Il est difficile d'imposer silence aux fous qui prennent la voix des apôtres et le ton des martyrs. Mais on a bien fait taire M. Ford.

Le Galon prophylactique

Il existe des régiments où tous les soldats et sous-officiers sont astreints à une nouvelle injection de vaccin antityphoïdique. Seuls, les officiers et les majors (qui préchent ardemment la nécessité de cette indispensable mesure de protection) en sont personnellement exempts.

Ce qui prouve que la fièvre typhoïde ne se permet pas de s'attaquer aux militaires au-dessus du grade d'adjudant.

Une distribution d'effets chauds

A l'ordinaire, les colis sont expédiés aux poilus par les civils. Disons aujourd'hui deux mots d'une opération inverse, l'envoi d'un colis que nous adresse un de nos amis, soldat dans l'Argonne.

Notre ami, ayant appris qu'une distribution d'effets chauds allait être faite en son secteur, s'en réjouit parce que, à force de combattre, il était fort démuné de vêtements convenables et aussi, et surtout, parce qu'on n'a pas chaud dans les guilouettes et les tranchées...

Sa joie aura été de courte durée. La station-magasin ne fut pas, ce jour-là, bien généreuse. Elle lui remit... ce que nous avons sous les yeux en écrivant ce petit article (car notre correspondant nous a adressé les pièces à conviction, de peur d'être taxé d'exagération sur l'envoi d'une simple lettre).

Donc, on lui a remis :
1^o Un tour de cou (sic) en drap doublé de peau de lanin. L'objet est très sommairement cousu et confectionné. Fût-elle bien cousue, on ne voit guère comment cette bande d'étoffe fourrée, large de neuf centimètres et longue de soixante-cinq, pourrait protéger un poilu contre le froid ;

2^o Une paire de bandes molletières en flanelle de coton, mince comme un calicot peu épais, fort mal piquée, et qui se déchirerait au moindre contact des rochers.

Nous voulons croire qu'il s'agit là d'une exception et que nos hommes touchent autre chose que ces misères.

De même que nous avons fait parvenir à M. le ministre de la guerre l'échantillon des trop fameux « couteaux de tranchées », où l'acier était remplacé par un métal flexible assez semblable aux lames des poignards d'opérette, de même nous adressons à M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat de l'intendance, le « tour de cou » et les molletières ridicules distribuées à nos soldats de l'Argonne.

M. Thierry est un homme d'une trop haute conscience pour ne pas donner à cette juste réclamation la suite qu'elle mérite.

Nous commencerons demain la publication d'un nouveau récit littéraire.

La Captivité de Grand-Père

La Captivité de Grand-Père n'est pas un roman. C'est la narration simple d'un brave homme qui a vu son village envahi par les soldats du kaiser, et qui est resté dans sa maison. A son genre il a dit ce qui était arrivé. Et comme ce genre est Louis Morin, artiste peintre et dessinateur, écrivain aussi, dont les connaissances appréciables de longue date le talent délicat et spirituel, on prévoit l'intérêt et l'élégance du récit.

Mais, écrivain, Louis Morin n'a pas oublié qu'il dessine. Il a dessiné. Et... et enfin, vous verrez.

AU SÉNAT

La séance est ouverte à quatre heures. M. Dubost donne lecture du télégramme qu'il se propose d'adresser au président du Sénat canadien, pour lui exprimer ses sympathies au sujet de la catastrophe qui a mis en deuil le Parlement d'Ottawa.

Le Sénat applaudit. Il a approuvé plusieurs projets et propositions inscrits à l'ordre du jour, puis adopte à l'unanimité de 260 voix le projet relatif à l'ouverture ou à l'annulation de crédits sur l'exercice 1916 projet qui revient de la Chambre.

La séance est levée à 5 h. 40.
Séance jeudi 17 février.

LES TITRES FRANÇAIS EN ANGLETERRE

Les ministres se sont réunis, hier matin, à l'Élysée.

M. Ribot, ministre des finances, qui s'était rendu, au commencement de cette semaine, à Londres, avec M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, a fait connaître les résultats de son voyage.

Il a annoncé que la Bourse de Londres allait être ouverte à la négociation des titres appartenant à des Français, à condition que cette négociation ait lieu par l'intermédiaire de la Banque de France et de la Banque d'Angleterre, et que le produit en soit employé à payer des achats faits en Angleterre.

La Banque d'Angleterre prêtera ses bons offices à la Banque de France pour faciliter l'obtention de crédits commerciaux en Angleterre.

Des dispositions ont été prises en vue du paiement des achats faits par le gouvernement français en Angleterre et aux Etats-Unis.

Le service des prisonniers

Le ministre de la guerre vient de prendre un arrêté créant une inspection générale des prisonniers de guerre pour la durée des hostilités. Cette inspection aura un officier général à sa tête. Celui-ci aura, sous ses ordres, un général de brigade ou un colonel, sept officiers ou assimilés, seize secrétaires (dont un sergent), cinq secrétaires dactylographes, deux plantons, un fonctionnaire civil, chef de service, deux dames dactylographes.

Retourneront dans les attributions de cette inspection générale toutes les questions relatives à l'organisation, l'encadrement, la discipline, l'utilisation des prisonniers de guerre et, d'une façon générale, l'administration de ces prisonniers, telle qu'elle est prévue par l'instruction de 21 mars 1913, ainsi que toutes les questions concernant les prisonniers français à l'étranger, traitées d'accord avec le ministre des affaires étrangères.



— Après ça, allez donc réussir dans des affaires de vol !!!

DERNIÈRES NOUVELLES

Le Montenegro s'explique

Pour couper court aux nouvelles tendancieuses de source ennemie, M. Mouchkovitch, ministre des affaires étrangères du Montenegro, fait connaître officiellement les intéressantes particularités que voici :

Dans l'intention de gagner du temps pour les mouvements de certains contingents éloignés, on a demandé, aux Autrichiens un armistice et, toujours dans la même pensée, on a engagé des pourparlers qui n'ont pas eu de suites.

Menacés de tomber aux mains de l'ennemi, la famille royale et le gouvernement ont dû prendre le chemin de l'exil, mais le roi a laissé au chef des troupes monténégrines des ordres formels : opposer une résistance énergique à l'ennemi, battre en retraite dans la direction de l'armée serbe, s'interdire tous pourparlers en tout état de cause.

Ainsi présenté, le « rébus monténégrin » se déchiffre avec facilité, à la satisfaction des amis et alliés du vaillant royaume. Amuser l'ennemi par des pourparlers est un stratagème parfaitement licite. Quant à la fuite du gouvernement monténégrin à l'étranger, quelques-uns en ont fait un sujet de moquerie ; ils ont eu tort : elle n'était pas moins douloureuse que l'expatriation des gouvernements serbe et belge. Nicolas n'avait qu'un petit nombre de kilomètres à sa disposition ; le territoire était trop étroit pour qu'il pût exécuter, sans en sortir, un recul équivalant, par exemple, à la distance de Paris à Bordeaux. — ACHILLE PLISTA.

A la Chambre grecque

Athènes, 10 février. — M. Gounaris, ministre de l'Intérieur, répond à M. Popp que les circonstances imposent à la Grèce le maintien de la neutralité. « Nous sortirions, dit-il, de la neutralité quand les intérêts nationaux l'exigeront. En mars dernier, nous ne sommes pas sortis de la neutralité parce que les intérêts du pays exigeaient que nous restions neutres. Il est prématuré de porter un jugement historique, à l'heure actuelle, sur notre politique gouvernementale. » La confiance a été volée par 266 voix sur 272 votants.

L'attitude de la Roumanie

Nous continuons à rechercher les faits sur lesquels s'est établie l'opinion que la Roumanie « va marcher », autrement dit que « l'heure de la Roumanie » est venue. Nous ne parvenons pas à les découvrir ; par contre, nous avons connaissance des artifices qui ont fait surgir cette opinion à l'improviste, et ces résultats de notre enquête ne sont pas ceux qui nous encourageaient le moins à nous en tenir aux vieilles règles de la bonne information, les mêmes que celles de la saine logique : pas de conclusions qui dépassent les prémisses.

Mesures prises par la Roumanie

Londres, 10 février. — De Salonique, en télégraphie au Times que tous les réservistes roumains résidant à Salonique ont reçu hier l'ordre de rentrer immédiatement en Roumanie.

On télégraphie de Berne au Morning Post que le gouvernement roumain vient d'adresser à la population un appel l'engageant à verser tout l'or dont elle dispose à la Banque nationale en vue d'augmenter la force financière du pays.

La presse roumaine tout entière engage vivement le public à répondre à cet appel patriotique.

Des Grecs disent que des Bulgares ont dit

Londres, 10 février. — On mande de Salonique au Daily Telegraph, le 8 février : « On apprend de bonne source que des officiers bulgares, actuellement sur la frontière grecque, auraient dit à des officiers grecs que leurs unités seraient envoyées sous peu à la frontière roumaine. »

L'EXPLOSION DE TROYES

Troyes, 10 février. — L'enquête faite rue Molé, à l'occasion de l'explosion d'hier, a démontré que l'histoire racontée par Lauer était fautive. Il est probable que Lauer préparait lui-même son engin qui a fait explosion et provoqué un incendie.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Front britannique occidental

Londres, 10 février, 21 h. — Hier, 18 aéromatins firent un raid heureux sur des baraquements ennemis à Dorhand. Plusieurs canons furent endommagés et un camion à vapeur fut atteint. Tous nos appareils sont revenus indemnes.

Quelques escarmouches entre patrouilles ont eu lieu la nuit dernière à l'est de Kemmel.

Hier soir et aujourd'hui, l'artillerie ennemie a montré de l'activité contre Bray, Suzanne, Oulliers et Fonquevillers.

De bonne heure, ce matin, l'ennemi a fait exploser une mine au nord-est de Givonchy; elle n'a causé aucun dégât et nous n'avons subi aucune perte.

Bombardement réciproque pendant la journée au sud du bois Grenier.

L'artillerie ennemie a bombardé Poperinghe et Elveringhe aujourd'hui.

Notre artillerie a pris à partie des batteries ennemies à l'ouest de Saint-Julien.

COMMUNIQUE BELGE

Activité de l'artillerie assez grande dans les secteurs de Dixmude, de Nordschoote et de la Maison du Passeur.

Lutte à coups de bombes vers Sleenstrae-

LES MINISTRES FRANÇAIS A ROME

L'arrivée

Malgré le temps pluvieux, une foule de plus en plus nombreuse se presse aux abords de la gare. Des cordons d'infanterie, d'artillerie et de carabiniers réservent un large espace libre devant la sortie. La façade de la gare est ornée de faisceaux de drapeaux italiens et français.

Sont présents à la gare : MM. Salandra et Sonnino, le ministre de la guerre, le secrétaire général des affaires étrangères, le prince Colonna, maire de Rome ; le préfet, M. Aphel ; le général Marini, commandant de la garnison ; MM. Borsaralli et Dall'Olivo, sous-secrétaires d'Etat ; d'autre part, l'ambassadeur de France, M. Barrère, le directeur de l'Académie de France, M. Besnard, Mgr Duchesne, enfin de nombreux personnages appartenant aux administrations publiques, et les principaux membres de la colonie française.

Le train, signalé à 10 h. 55, entre en gare à 11 heures précises. M. Briand descend du premier. L'ambassadeur de France s'avance à sa rencontre et lui présente MM. Salandra et Sonnino. Puis descendant du train les autres membres de la mission française : les présentations ont lieu dans la salle royale.

Les présentations terminées, M. Salandra et M. Briand sortent de la gare. La foule applaudit chaleureusement en criant : « Vive la France ! Vive l'Italie ! » M. Briand et M. Salandra saluent et remercient, puis montent en automobile avec l'ambassadeur de France, M. Barrère.

Les autres membres de la mission, accompagnés des personnages italiens, prennent place dans sept autres automobiles.

Sur le parcours, la foule salue, aux cris de : « Vive la France ! Vive l'Italie ! Vive la guerre ! » les automobiles qui se dirigent très lentement vers le Grand-Hôtel.

Les manifestations

La foule se massant devant le Grand-Hôtel continue sa grande manifestation de sympathie envers la mission française.

Pour répondre aux acclamations, MM. Briand et Salandra se présentent au balcon du premier étage de l'hôtel, où des drapeaux français et italiens flottent. L'enthousiasme augmente. La foule continue à crier : « Vive la France ! Vive l'Italie ! Vive la guerre ! » Des fenêtres des maisons situées en face le Grand-Hôtel, partent de longs applaudissements.

Après quelques instants, MM. Briand et Salandra rentrent, mais la foule continue la manifestation avec un enthousiasme plus vif. M. Briand se présente de nouveau. Aux cris de : « Vive la France ! » poussés par la foule, M. Briand répond : « Vive l'Italie ! » Les acclamations continuent et redoublent quand MM. Salandra et Sonnino sortent de l'hôtel.

Les réceptions

A midi, M. Briand et les membres de la mission française se sont rendus au palais Farnèse, où M. Barrère, ambassadeur de France, leur a offert un déjeuner intime. Assistaient aussi au déjeuner les membres de la commission militaire à Rome, M. Besnard, directeur de l'Académie de France, et Mgr Duchesne.

A 2 h. 45, les ministres et les autres membres de la mission française ont quitté l'ambassade avec M. Barrère. Ils se sont rendus au Quirinal, où ils ont été reçus, à 3 heures, par la reine, et, à 3 h. 1/2, par le duc de Gênes, lieutenant du roi.

A 4 heures, la mission française, quittant le Quirinal, s'est rendue au palais Margherita, où elle a été reçue par la reine douairière.

A l'issue de cette visite, MM. Briand et Bourgeois, accompagnés de M. Barrère, se sont transportés au palais Braschi, où ils ont eu avec M. Salandra une entrevue de quarante-cinq minutes, laquelle a été suivie, à 6 heures, d'une entrevue avec M. Sonnino, à la Consulta.

Rome, 10 février. — Ce soir, à 5 heures 10, M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat, et les généraux Pellé et Dumézil, se sont rendus au ministère de la guerre ; ils ont été reçus par le ministre, le général Zupelli.

Les généraux Elia et Dall'Olivo, sous-secrétaires d'Etat, ont pris part à l'entretien qui a duré plus d'une heure.

Les toasts

A 8 heures, dîner à la Consulta en l'honneur des ministres français.

M. Sonnino a prononcé le toast suivant : « Je suis heureux de saluer parmi nous le chef du gouvernement de la France, à laquelle nous rattachons tant d'anciennes traditions et la fraternité renouvelée des armées. »

« La présence de Votre Excellence est un gage nouveau de notre ferme confiance dans l'issue victorieuse de la lutte que les Alliés poursuivent par la force de leur union inébranlable, pour la cause de la liberté et de la justice. »

« Je lève mon verre à la santé du Président de la République française et des souverains alliés, à la santé de Votre Excellence, à qui j'adresse la bienvenue au nom de la nation et du gouvernement italiens. »

M. Briand a répondu à M. Sonnino par le toast suivant : « Au nom du gouvernement de la République, mes collègues et moi apportons au gouvernement royal et à toute l'Italie le salut cordial de la France. C'est avec la plus grande admiration que nous avons vu votre noble pays, répondant à l'appel de sa conscience nationale, venir prendre sa place dans le camp des Alliés, pour défendre avec eux le droit et la liberté. »

« Nos deux nations sont également convaincues que la victoire finale naîtra de leur ferme volonté de mettre en commun, avec leurs alliés, toutes leurs ressources, toutes leurs énergies, toutes leurs forces vives. »

« C'est soutenues par cette foi inébranlable que, sous leurs drapeaux de nouveau réunis dans une étroite fraternité de race

et d'armes, l'Italie et la France poursuivent la lutte gigantesque où sont engagées, avec leurs destinées, celles de la civilisation. »

« C'est dans ce sentiment que je lève mon verre en l'honneur de leurs majestés le roi et la reine d'Italie et des souverains alliés. Je bois aussi à la santé de Votre Excellence et du gouvernement royal, dont nous apprécions à leur haute valeur la généreuse hospitalité. »

Programme de samedi

Rome, 10 février. — Samedi matin, M. Salandra offrira aux ministres français un déjeuner dans la grande salle du Musée Borghèse à la Villa Umberto, ornée par les chefs-d'œuvre du Guercino de l'Alban et de Bernini.

Le menu reproduira « l'Apello et Daphné » de Bernini qui est parmi les plus remarquables œuvres de ce musée romain.

Le menu portera imprimé les mots : « Non coronabitur nisi legitime certaverit » tirés d'une épître de saint Paul à Timothée, pour rappeler qu'il n'y a pas de couronne de laurier, sinon après une lutte légitime.

Les journaux publient des photographies de MM. Briand et Salandra à la sortie de la gare.

Détachement autrichien dans un précipice

Communiqué italien

Rome, 10 février. — Dans la zone de Cervedale (Haute-Valtellina), dans la nuit du 9 février, l'ennemi a inquiété, par le feu intense de sa mousqueterie, nos postes près de Caronna-Cadec, mais sans leur causer aucun dommage. Dans la vallée de Lagarina, le 4 février, nous avons repoussé une petite attaque habituelle contre nos positions au nord de Mori.

Dans le massif de Tofana (Alto Boite), dans la nuit du 9 février, un détachement ennemi a essayé d'escalader le premier sommet ; il a été repoussé et il est tombé dans le précipice.

Sur l'Insonzo, la pluie et le brouillard ont paralysé hier l'action des deux artilleries.

Signé : CADORNA.

Sauvés de la potence

Genève, 10 février. — On mande de Cracovie que les députés russophiles Markov et Kurzlovicz et leurs coaccusés, inculpés de trahison et condamnés à mort, ont vu leur peine commuée en celle de la réclusion perpétuelle.

Le député Markov, bien connu au Parlement autrichien pour ses sentiments russophiles, avait été arrêté aux premiers jours d'août 1914 et écroué à la prison militaire de Vienne. Son procès et celui de ses sept coaccusés, parmi lesquels était M. de Jantschewsky, correspondant au Novéïé Vîstnia, ne vint qu'un an plus tard et se termina par une condamnation collective à la pendaison. La commutation de peine est due à une démarche du roi d'Espagne.

Frontières fermées

Schaffhouse, 10 février. — La frontière allemande qui avait été presque fermée entre la Suisse et le Grand-Duché de Bade, samedi, dimanche et lundi derniers, qui s'était entrouverte mardi, s'est de nouveau et plus rigoureusement que jamais refermée depuis hier. Cette fois les colis postaux et les marchandises transportées par chemin de fer sont arrêtés. Les trains sont exclusivement réservés au service de l'armée.

Amsterdam, 10 février. — L'interruption des communications entre la Hollande et la Belgique est complète.

La Nieuwe Rotterdamse Courant écrit que les mesures de fermeture de la frontière sont si rigoureuses que les conseillers communaux de Capelle qui habitent de l'autre côté des fils barbelés ne peuvent assister aux réunions municipales.

Stratagèmes de contrebandiers

Du Tidens Tega (Stockholm) : Le procureur général de la couronne a pris l'initiative de poursuites pour contrebande contre le négociant bien connu Ulf Olsson, populairement surnommé « Oljoms ». Les poursuites visent également son collaborateur, le lieutenant de réserve Meyer. Tous deux sont accusés d'avoir, d'accord avec les Allemands, simulé la capture du vapeur suédois England. Grâce à cette ruse, deux mille tonnes de maïs et de son ont passé entre les mains des Allemands. L'exportation de ces denrées est interdite.

ON ÉCHANGERAIT GILBERT

Berne, 10 février. — Le Berner Tageblatt propose de remettre en liberté Gilbert et un aviateur allemand de même grade, et il émet l'idée que l'on pourrait agir de même par la suite. La Suisse approuve la proposition du Berner Tageblatt et qu'ainsi la Confédération n'aurait plus à jouer le rôle parfaitement désagréable de geôlier.

CRUCIFIÉ PAR LES TURCS

Le Journal du Caire annonce, d'après les journaux syriens, que le nommé Abdou ben Hazi, originaire de la Mésopotamie, inculpé d'avoir espionné pour les ennemis de l'empire, a été crucifié.

UN SUISSE DE MARSEILLE TRAFIQUAIT AVEC L'ALLEMAGNE

Marseille, 10 février. — Le parquet a fait procéder aujourd'hui à la mise sous séquestre de 399 balles de raffia appartenant à un sujet suisse, intermédiaire d'une maison allemande de Brème, et de nombreuses caisses contenant des objets divers et appartenant à plusieurs maisons allemandes,

Nouvel incident austro-américain

New-York, 10 février. — Le sous-secrétaire d'Etat, M. Lansing, a envoyé à l'Autriche une note exigeant des excuses pour l'attaque du vapeur américain Petrolite par un sous-marin. La note demande la punition du commandant du sous-marin et le paiement d'indemnités pour les avaries du vapeur américain.

Elle fait valoir que le sous-marin tira sans avertissement préalable, continua le feu après que le Petrolite se fut arrêté, et blessa un homme de l'équipage. Le sous-marin aborda ensuite le vapeur et demanda à acheter des vivres. Le Petrolite refusa d'en vendre. Le commandant autrichien répondit qu'il prendrait ce qu'il fallait par la force, s'il était nécessaire. Puis le sous-marin saisit un marin américain et le garda comme otage tandis que les Autrichiens allaient s'approvisionner à bord du Petrolite.

Encore et toujours le « Lusitania »

Genève, 10 février. — La presse allemande observe une grande réserve sur la question du Lusitania et dit que la situation devient moins dangereuse, mais qu'on ne peut pas encore considérer l'affaire comme étant définitivement réglée. Elle croit que le gouvernement américain n'acceptera pas les propositions allemandes, mais elle espère toutefois que les Etats-Unis feront, par contre, des propositions donnant la possibilité de s'entendre.

La pénurie en Autriche

Londres, 10 février. — Du Daily News : « Les rapports concernant la pénurie des aliments et le manque de lait en Autriche sont confirmés par le cardinal Scapinelli, nonce du pape à Vienne, qui a été invité par le pape à visiter les prisonniers de guerre italiens à Mauthausen. Il a envoyé au Vatican un long rapport chiffré qui vient d'être publié dans l'Osservatore Romano, organe officiel du Saint-Siège. »

Le cardinal Scapinelli dit que les prisonniers sont bien traités, mais qu'ils se plaignent de l'insuffisance de la nourriture. Il fait entendre que la plainte est justifiée. Les prisonniers sont jeunes et le bon air augmente leur appétit. Il y a un manque de lait dû à ce fait que les Autrichiens ont été forcés d'abattre leurs vaches en vue d'alimenter l'armée. Le cardinal ajoute que les soldats blessés et malades ne sont pas transportés dans les hôpitaux ordinaires qui sont déjà encombrés.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le samedi 26 février 1916, à quinze heures, à la salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, 19, à Paris.

Ordre du jour : 1° Autorisation de contracter, d'accord avec la Ville de Paris, un emprunt destiné à faire face aux charges supplémentaires de l'exploitation du gaz à Paris, dues à l'état de guerre ; 2° comme conséquence, insertion d'une clause additionnelle à chacun des articles 26 et 40 de la convention de régie adressée.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins dix actions. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire, membre lui-même de l'assemblée.

MM. les actionnaires sont informés que le conseil d'administration, usant de la faculté qui lui est réservée par l'article 34 des statuts, a décidé de proroger jusqu'au 19 février inclus le délai de dépôt des actions. En conséquence, les titres peuvent être déposés jusqu'au 19 février inclusivement dans les caisses des établissements de crédit ci-après ou de leurs succursales et agences : Banque française pour le commerce et l'industrie ; Banque de Paris et des Pays-Bas ; Banque de l'Union parisienne ; Comptoir National d'escompte de Paris ; Crédit lyonnais ; Société générale de crédit industriel et commercial ; Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ; Société centrale des banques de province. Les actionnaires ayant effectué le dépôt recevront une carte d'entrée à l'assemblée générale.

Les billets communaux des régions envahies

La préfecture de la Seine prévient les personnes venant des régions envahies que le délai prévu par l'arrêté interministériel du 14 janvier 1916 pour retirer le certificat permettant d'échanger contre numéraire les billets émis par les villes des régions envahies vient d'être prorogé jusqu'au 21 février courant. Après cette date les opérations seront irrémédiablement closes.

Les Syndicats agricoles et les Comités communaux

L'Union centrale des Syndicats agricoles (8, rue d'Athènes, Paris), qui groupe 2.000 associations, vient de décider à l'unanimité d'inviter les agriculteurs et tous les syndicats qui sont affiliés, à participer à la constitution des comités communaux d'action agricole, prévus par le décret du 2 février sur la mise en valeur des terres incultes.

Il lui est apparu que ces comités constitués en fait de véritables associations syndicales agricoles indépendantes, et sont appelés à jouer le rôle le plus utile en vue de la mobilisation agricole, en servant d'intermédiaires entre les agriculteurs et les autorités pour obtenir de la main-d'œuvre, des attelages, des moyens de transport, du crédit, etc., et, d'une manière générale, pour aider à augmenter la production agricole nationale et remédier à l'abandon des terres.

LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Il est de toute urgence de doter l'agriculture des bras qui lui manquent.

Grâce à M. Méline, ministre de l'Agriculture, des « Comités régionaux d'action économiques » ont été constitués en vue de prendre sans tarder les mesures nécessaires pour redonner à la vie des champs et aux travaux de la culture l'impulsion qu'elle n'a plus.

Cette main-d'œuvre, où la prendre ? La mobilisation, hélas ! la tarie. On nous offre trois catégories d'ouvriers : 1° Des équipes de territoriaux ; 2° Des ouvriers étrangers ; 3° Des prisonniers de guerre.

Le premier contingent est numériquement insuffisant et disparaîtra au fur et à mesure des besoins militaires.

L'utilisation possible du deuxième a été compromise par la faiblesse des autorités : dans un pays en état de siège, on a laissé circuler librement, malgré les instructions formelles de la Sûreté Générale, des étrangers dont la plupart étaient douteux.

Les prisonniers de guerre forment la troisième source où nous pouvons puiser.

Or, il faut le dire, il se commet ici des abus inqualifiables. Par contrat, en effet, l'agriculteur est contraint de donner, en outre de 750 grammes de pain et de 800 grammes de légumes, 250 grammes de viande par homme et par jour. Qu'il faille nourrir le travailleur, nul n'en doute, mais il est inutile de lui donner ce qu'il n'a jamais eu chez lui en travaillant davantage ! Cherche-t-on par hasard à rendre plus onéreuse cette main-d'œuvre de fortune, partant inexpérimentée ?

Tandis qu'en Allemagne nos soldats sont répartis, même par unité, dans les fermes, en France, pays démocratique, il faut que l'agriculteur consente à prendre un minimum de vingt prisonniers avec six hommes de garde dans un même cantonnement. Pourquoi ne pas admettre le cantonnement par dix avec trois hommes de garde ? Trois hommes sont largement suffisants, puisque dans presque toutes les régions les prisonniers sont enfermés, mais non gardés, la nuit.

Si l'on redoute que le nombre limité des prisonniers de guerre employés à nos travaux de culture ne produise pas le rendement voulu, pourquoi envoient-on des prisonniers en quantité exagérée au Maroc, en Tunisie, en Corse, voire en Sardaigne (où sont dirigés les Austro-Bulgares capturés par les Serbes) ?

Ignore-t-on donc qu'en ces pays-là la main-d'œuvre indigène est largement suffisante ?

Pourquoi s'obstiner à suivre les errements d'antan ? Pourquoi ces routines administratives, cette méconnaissance des besoins certains, concrets, de notre pays ?

Une seule considération doit régir les décisions : l'intérêt de la nation, et cet intérêt est la production nationale.

Si l'on veut que les impôts soient payés, que nos changes avec l'étranger ne soient pas aggravés et obérés, il faut produire. Que ce principe soit compris de tous, d'un bout à l'autre du territoire, et que l'on prenne dès lors la main-d'œuvre où elle se trouve. Qu'on balaise les réglementations théoriques, abstraites, sans rapport avec la réalité.

Par des décisions opportunes, énergiques, prises quand il est temps encore, nous rendrons plus facile l'œuvre des Comités régionaux d'action économique, et plus aisé l'accomplissement du devoir des producteurs français.

Tout doit converger vers le même but, le salut territorial et économique de la patrie : les concepts d'une bureaucratie rétrograde doivent être rejetés. Le pays n'en veut plus.

L'Ouvrier

LA VISITE DES AUXILIAIRES

Les auxiliaires auront-ils leur statut définitif ? Promenés de visites en visites, individuelles ou groupées, ils ne savent et ne sauront jamais leur situation exacte.

Voici qu'en effet leur cas fait l'objet d'un projet de loi du général Gallieni, déposé hier, sur le bureau de la Chambre. Cette fois, tous les auxiliaires sont avertis qu'ils passeront une nouvelle visite qui, pour beaucoup, ne sera pas la dernière.

Le ministre de la guerre veut, par son projet, que « tous les hommes du service auxiliaire présents sous les drapeaux passent une nouvelle visite dans le délai d'un mois après la promulgation de la loi ».

Ceux d'entre eux qui seront reconnus inaptes au service armé ne repasseront plus de visite. Ceux qui ne seront pas reconnus définitivement inaptes seront contre-visités six mois après par une nouvelle commission de réforme.

COULÉ PAR UNE MINE

La Rochelle, 10 février. — L'inscription maritime vient d'être informée que le dundee de pêche Duplex, du port de Groix, a coulé lundi dernier, dans les parages de la Coubre, à la suite de l'explosion d'une mine flottante qu'il avait halée à bord, dans son filet. Le patron Adam et les six matelots du dundee ont péri.

La marine recommande aux pêcheurs de ne pas haler à bord les filets qui contiennent des mines.

Qui a lu l'Œuvre aujourd'hui
la lira demain

Les idées qui passent...

M. Briand en Italie

Les vœux de M. Clemenceau (*'Homme enchaîné'*) accompagnent M. Briand partant pour l'Italie. Que va-t-il faire là-bas ? gronde notre Tigre soupçonneux...

Evidemment, il conférera avec M. Salandra, avec M. Barrère, peut-être même avec le généralissime Cadorna. Le resserrement de l'amitié franco-italienne, la question albanaise, le fret charbonnier, autant de problèmes à examiner.

Mais notre Premier (se demande notre ex-Premier) n'aura-t-il pas la curiosité de pousser une pointe *ad limina* ?

Je comprends de même que M. de Margerie soit du voyage, car Rome est une ville bicéphale où le Quirinal n'est pas très loin du Vatican.

Que M. Briand ne puisse passer sous les fenêtres de Saint-Pierre sans qu'au moins de subtils coups d'œil soient échangés de part et d'autre, c'est ce que mes études de psychologie politique me portent à ranger dans le cercle des hypothèses de probabilités. En ce cas, M. de Margerie, qui nous vient directement de l'Eglise, serait un truchement à ne pas négliger.

Et M. Clemenceau, à la dernière ligne de son article, pose négligemment une question insidieuse :

Se pourrait-il qu'il y eût, dans un acte raisonnable de politique extérieure, un coup oblique de politique intérieure ? Je me le demande.

Un avenir prochain nous fixera.

M. Thomas en Italie

Le sous-secrétaire d'Etat des munitions, lui aussi, est du voyage. Dans quel but, on s'en doute. M. Campolongo (*le Petit Parisien*) nous fournit à ce sujet les précisions désirables :

La dernière réunion entre M. Lloyd George et M. Albert Thomas avait pour objet de calculer à combien, grâce à cette concorde d'efforts et à cette réciprocité d'aides, pouvait monter, au printemps, le stock de munitions. Ils souhaitaient, l'un et l'autre, maintenant, de pouvoir s'associer intimement avec l'Italie, non seulement pour le but à atteindre, mais même pour la préparation des moyens destinés à le faire atteindre.

L'Italie a, à Paris, une commission militaire pour le matériel de guerre. La France a, à Rome, une autre commission. Il existe aussi un commencement d'échanges entre les deux pays : camions automobiles d'un côté, projectiles de l'autre. Il faut maintenant que de l'embryon naisse l'organisme. Le passage de projectiles de France en Italie et ailleurs est possible parce que l'on a obtenu l'unité de calibre ; il faut maintenant obtenir l'unité de direction des efforts.

Politique intérieure

M. Arthur Meyer fut, pour un bref matin, l'hôte du *Figaro*. C'est en ce journal qu'il poursuivit, avec M. Léon Bérard, un courtois débat inauguré par M. Capus.

M. Capus avait traité M. Bérard de « girondin ». M. Meyer traite M. Bérard d'« orléaniste ».

« Je sais bien que vous vous en défendez ; n'empêche que, républicain, vous êtes, dans le fond, orléaniste. » Ceci prouvé, M. Meyer nous laisse entendre qu'il s'accommodera volon-

tiers, après la victoire, du régime républicain :

Si l'armée que nous a faite la République — selon le mot fameux du généralissime, que j'enregistre sans le prendre à mon compte — nous rend nos deux chères provinces, si la République, écoutant enfin le vœu du pays, inaugure un régime tolérant, réparateur, en un mot, national, est-ce que les Français réconciliés songeront à demander des comptes au gouvernement pour n'avoir pas toujours su imprimer la direction qu'il eût fallu à un Parlement, qui, je le reconnais, n'avait pas été en vue de l'époque tragique que nous traversons ?

Donc M. Bérard est « muté » orléaniste, et M. Meyer consent à se rallier. La République perd le premier, gagne le second. Tout s'arrange, comme dit Capus... (Capus a dit aussi : « Qui perd gagne. » Mais nous n'oserions aujourd'hui le répéter après lui.)

La crise de l'aviation

M. Hervé (*Victoire*) protégeait M. Bernard. M. Bernard est restitué au barreau. M. Hervé s'en console :

Je vous prie de croire que je n'en ferais pas une maladie. Je ne suis pas assez au courant des choses de l'aviation pour savoir ce qu'il valait comme sous-secrétaire d'Etat placé à la tête de cette nouvelle arme, qui nous avait donné bien des déceptions, avant qu'il le dirigé.

M. Léon Bailby (*Intransigeant*) déplore une fois de plus que M. René Bernard ait été « un dirigeant qui ne dirigeait pas », prie le gouvernement de nous doter désormais de dirigeants qui dirigent :

Nous prétendons qu'aujourd'hui un homme à qui nous mettons tous les pouvoirs de ministre dans la main doit, en s'appuyant sur l'état de guerre et sur la force de l'opinion, faire prévaloir sa volonté, son autorité, ses dons de commandement et d'organisation.

— Ses dons, s'il en a ! interrompt quelqu'un qui me lit.

— Evidemment. Mais c'est à nos maîtres à bien choisir. Ce ne sont pas les hommes de valeur qui manquent en France. On s'obstine à ne les chercher qu'au Parlement. C'est une pépinière un peu fatiguée.

La liberté de la presse

Si M. Jules Gautier n'y voit pas d'inconvénients, nous reproduisons ici un extrait d'une « Lettre ouverte » adressée par le *Journal du Peuple* à notre directeur, et dont les bonnes feuilles nous sont communiquées.

L'auteur de la « Lettre ouverte » n'est pas « du même côté de la barricade » que l'*Œuvre*. Mais cet aveu ne l'empêche point d'écrire ceci dont nous le félicitons et le remercions :

Dans l'*Œuvre* du 18 janvier, vous prenez la parole en faveur du *Droit à la Vérité* et vous dites leur fait à MM. les Censeurs en général et à leur chef, M. Jules Gautier, en particulier. Vous écrivez en substance : « C'est la censure politique qu'on essaie de rétablir. La crainte de prétendues indiscrétions stratégiques n'est qu'un prétexte à mieux couvrir la stratégie ministérielle. » Il n'est pas, en effet, de journaliste un véritable sens du mot qui n'ait pu s'en apercevoir pendant la période que nous venons de traverser. Une fois pour toutes, il conviendrait donc de s'entendre sur les droits de la censure militaire en matière de presse. Il sem-

ble que son titre même le définissait suffisamment. Mais, hélas ! nous voyons que non. Bref, je voulais dire avec vous, dire avec le plupart de nos confrères que la censure militaire ne doit pas être politique.

Nous sommes pleinement d'accord avec l'écrivain qui a signé ces lignes d'un accent si ferme.

A l'Hôtel de Ville

Distribution de charbon aux indigents

La deuxième commission s'est réunie, hier, sous la présidence de M. Adrien Mithouard, en vue d'examiner la situation du stock de charbon de la Ville de Paris.

La commission a décidé de mettre à la disposition des bureaux de bienfaisance une nouvelle quantité de 1.500 tonnes destinée à assurer la distribution aux indigents jusqu'à la fin du mois de mars. Ce qui, joint aux 40.000 tonnes en cours de distribution, fera un total de 55.000 tonnes.

Vu l'état des approvisionnements réalisés et la date de l'hiver à laquelle on est parvenu, la commission a estimé qu'il y avait lieu d'arrêter la constitution du stock de la Ville de Paris afin de faciliter l'approvisionnement des autres régions.

La défense du petit commerce

Le groupe municipal de la défense du petit commerce s'est réuni, hier, et a reçu une délégation du syndicat de l'alimentation. Ces commerçants ont exposé aux membres de la commission qu'il était impossible d'admettre que le prix de location des terrasses et des étalages soit réclamé aux locataires.

Les règlements survenus depuis la guerre ont empêché les commerçants de jouir de « la chose louée » ; par suite, le loyer ne saurait être dû. La commission a décidé de saisir le préfet de la question et de voir dans quelle proportion des dégrèvements, pourraient être accordés soit pour totalité,

soit pour partie des locataires d'étalages et de terrasses.

L'assistance aux prisonniers de guerre

La section des prisonniers de guerre de l'office départemental, réuni sous la présidence de M. F. d'Andigné, a entendu l'exposé de l'œuvre accomplie et des résultats obtenus par la section depuis le 15 février 1915, date de sa création par le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine.

Jusqu'au 5 février, la section a expédié : 32.975 colis de sous-vêtements et vivres d'une valeur moyenne de 10 francs ; 5.985 uniformes militaires ; 12.820 paquets confectionnés par les particuliers et confiés à la section.

Les services de la section restent installés à l'Hôtel de Ville, salle Saint-Jean.

Les recettes de janvier

Les recouvrements de l'administration de l'enregistrement pendant le mois dernier se sont élevés à 103.041.500 francs contre 97.560.500 francs en janvier 1915.

Les recouvrements opérés par l'administration des douanes atteignent, non compris le sucre, 70.250.000 francs. Ils dépassent de 54 pour cent ceux de janvier 1915 et de 15 pour cent ceux de janvier 1914.

Les recettes encaissées par l'administration des contributions indirectes accusent un amaiguement de 1.4 pour cent sur janvier 1915 et une moins-value de 2.45 pour cent sur les rendements d'une année normale.

POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

L'ouverture de l'exposition de peinture moderne faite au profit de nos compatriotes prisonniers aura lieu à la Galerie Bernheim, 40, rue de la Boétie, lundi 14 février ; la journée du samedi 14, à partir de 14 heures, a été réservée à la presse.

VILLE DE PARIS

RENOUVELLEMENT DES BONS MUNICIPAUX

Echéances du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916

Les porteurs de Bons municipaux, remboursables du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916, pourront en demander le renouvellement.

Sur présentation du Bon échu, la Caisse municipale paiera immédiatement les intérêts exigibles et remettra un nouveau Bon, dont la durée sera, à la volonté du porteur, d'un an ou de six mois, quelle que soit la durée du Bon renouvelé.

L'intérêt annuel du nouveau Bon, net de toute retenue, sera de 5 fr. 25 0/0, s'il a une durée de six mois, et de 5 fr. 50 0/0, s'il a une durée d'un an ; cet intérêt courra à partir du jour de la délivrance du nouveau Bon. Les porteurs ont donc intérêt à se présenter le jour même de l'échéance de leurs Bons. S'ils laissent s'écouler un certain intervalle entre la date de cette échéance et le jour de la présentation des Bons échus, ils perdront les intérêts qui ne courent pas durant cet intervalle.

Le porteur d'un Bon échu, d'un capital supérieur à cent francs, aura la faculté d'en demander le renouvellement pour la totalité ou pour partie.

Les demandes de renouvellement des Bons municipaux seront reçues à la Caisse municipale, Caserne Napoléon, rue Lobau, 4 (derrière l'Hôtel de Ville), de 10 heures à 16 heures.

Le dépôt des Bons à renouveler pourra être effectué à cette Caisse huit jours avant la date d'échéance. Toutefois, dans ce cas, les déposants devront se présenter de nouveau à la Caisse municipale pour y retirer les nouveaux Bons qui porteront la date de l'échéance des Bons renouvelés et seront délivrés à partir de cette date.

AUJOURD'HUI

M. LOUIS BARTHOU

Ancien Président du Conseil

Le N° 25 Cent.

Publie dans LES ANNALES

Le N° 25 Cent.

La première des LETTRES qu'il écrira chaque semaine

A UN JEUNE FRANÇAIS

Ce N° contient un hors texte, en couleurs, de LUCIEN JONAS

Un an (52 N°), 12 fr. ; Etranger, 18 fr. — 51, rue St-Georges, Paris

LA VIE CHÈRE

Rien de particulier à signaler hier matin aux Halles centrales ; arrivages assez abondants, marché assez vivant. On a enregistré une augmentation de vingt centimes sur les veaux entiers et une baisse de dix centimes sur le mouton entier. Au pavillon des poissons, le maquereau est en hausse de vingt-cinq centimes.

VIANDE	
	Le kilo
Pot-au-feu	1,20 à 1,50
Aloyau entier	1,80 à 2,00
Veau entier	2,00 à 2,40
Epaule de veau	1,90 à 2,40
Mouton entier	2,10 à 2,30
Gigot	2,60 à 3,20
Ragout de mouton	1,60 à 2,30
Porc entier	2,50 à 3,00
VOLAILLE	
	Le kilo
Poulet	3,90 à 4,60
Lapin	2,80
Oie	2,50
POISSON	
	Le kilo
Cabillaud	1,25
Carrelet moyen	1,75
Congre	1,75
Raie	1,50
Hareng français le cent	15,00
Maquereau	2,25
LEGUMES	
Carottes les 100 kilos	22,00 à 32,00
Navets les 100 bottes	20,00 à 35,00
Poireaux les 100 bottes	40,00 à 75,00
Choux le cent	10,00 à 50,00
Pommes de terre, les 100 kil.	14,00 à 21,00
Pommes communes, les 100 k.	12,00 à 30,00
BEURRE	
	Le kilo
Cours moyen général	5,90

COURRIER DES THÉÂTRES

Le soir :

Comédie-Française, 8 h., la *Princesse Bérénice*, la *Figurante* ; Odéon, 8 heures, *Henri III et sa cour* ; Gaîté, 8 heures 30, *vous n'avez rien à déclarer* ; Théâtre Antoine, 8 heures 15, *la Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *la Puce à l'oreille* ; Trianon-Lyrique, 8 h. 15, *Fils d'Alsace* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *le Poilu*, *Hortense a dit* ; « Je m'en fous ! » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kil* ; Variétés, 8 h. 30, *Miquette et sa mère* ; Gymnase, 8 h. 45, *les Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Cagliostro* ; Cluny, 8 h. 30, *Ferdinand le Noceur* ; Déjazet, 8 h. 30, *les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *l'Angoisse*, *le Siège de Berlin* ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30, *Tais-toi, nous, méliez-vous* ; Cigales, 8 h. 30, *l'Enfer des Reines* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Polin et ses artistes*, *Bo-Do-Bauh* ; Eldorado, 8 h. 15, *la Crécelle* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *la Dame du Commissaire* ; Gaiety, 8 h. 30, *C'est Mimi* ; Alhambra Empire, Olympia et Nouveau-Cirque, à 8 h. 30, attractions ; Quinz-Aris, au Moulin de la Chanson, à la Pa qui Chante, à la Chaumière et au Cagibi, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

Annonces gratuites

Mlle Pelletier, 51, rue Ségoffin, à Courbevoie, demande emploi sténo-dactylo comme débutante.

Jeune fille ayant brevet élémentaire, diplômée sténo-dactylographe toutes machines, pour toutes correspondances, demande emploi pour le matin ou l'après-midi. Ecrire chez Madame Laviron, 116, rue de la Forge, Noisy-le-Sec (Seine).

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et RICHÉ, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

Envoyés spéciaux
Correspondants dans
le monde entier.

Le Petit Journal

STEPHEN PICHON, Président, DIRECTEUR POLITIQUE

Publie aujourd'hui La Mascotte des Poilus Roman vécu de la guerre par Arnould GALOPIN

Renseignez sur tout.
Informations rapides.
Arrive le premier

PREMIER FEUILLETON

I

L'équipe des « costauds »

Voilà huit jours que nous sommes dans la même tranchée, au milieu d'une plaine qui n'en finit plus et dont la terre labourée çà et là par les obus, laisse voir, à certains endroits, d'énormes crevasses dans lesquelles on pourrait facilement loger une esouade.

Derrière nous, à un demi-kilomètre à peine, c'est le pauvre petit village de Marquilliers, sur lequel les Boches s'obstinent à envoyer marmites sur marmites...

A droite, court une longue route bordée d'arbres... la route de Montdidier à Roye... En face de nous ce sont de lointains cotéaux aux pentes capricieuses où s'ègreinent quelques bicoques abandonnées qui ont échappé, par miracle, aux rafales de notre artillerie installée dans les boqueteaux de La Boissière.

C'est sur ces collines que se trouve l'ennemi... C'est de là que, chaque jour, presque à la même heure, il nous envoie à profusion des projectiles de 77 et de 105...

Bien que renseigné par ses Taubes, il n'a pu, jusqu'aujourd'hui, déterminer exactement l'endroit où nous nous trouvons, aussi son arrosage est-il presque toujours sans effet. Pourtant, pas plus tard que ce matin, des marmites sont venues éclater à une cinquantaine de mètres de nos lignes...

Pour peu que les Boches allongent leur tir, cela va devenir dangereux... ça va « barder », comme dit le sergent Raffin, un bon Parigot qui ne souhaite que ploies

et bosses et brûle d'entraîner ses hommes à l'assaut.

En attendant que l'ennemi fasse un peu de vide dans nos rangs, je vais vous présenter à la hâte les braves copains qui se trouvent avec moi et qui font partie de ce que l'on appelle « l'équipe des costauds ».

Ce sont des camarades qui nous ont ainsi baptisés, parce que depuis le 5 août 1914, nous sommes sur le front et que nous avons assisté à presque tous les combats sérieux du début de la guerre.

Nous étions à Dieuze, Morhange, Charleroi, et dame ! on en a vu de dures, comme vous le pensez.

De notre compagnie, celle du début, nous ne sommes plus que huit hommes valides, huit veinards qui ont eu la chance de s'en tirer, sans une égratignure.

Les autres sont réformés, en traitement dans les hôpitaux ou sont restés là-bas dans les grandes plaines de Belgique ou de la Marne...

Un képi sur une tombe, c'est tout ce qui rest d'eux, les pauvres amis !...

Mais j'en reviens à l'équipe des costauds.

Ils sont huit, vous ai-je dit, huit gailards à poigne qui en ont fait voir de dures aux Boches : Frigolet, dit Bonzigue un Parigot, tout en nerfs, maigre comme un cent de clous, mais qui vous a un bras de fer ; Nestor Poupinel, dit Boule-de-Suif, un gros Normand de la Manche, affligé d'un embonpoint précoce, mais cependant très ingambe, malgré sa graisse ; par exemple, il a toujours fait et si on le laissait faire, il serait bien capable de vider à lui seul toutes les gamelles d'une section ; Albert Chaulin, un gosse de Mé-

nilmontant que nous appelons Bébert et qui est tombé dans notre compagnie, on ne sait comment. Il n'a pas seize ans mais c'est un fier soldat tout de même et qui rendrait des points à plus d'un chevronné ; Louis Pingaud, un ébéniste du faulourg Antoine, gai comme pas un et courageux comme un lion ; Arsène Marcaillou, un Bordelais qui rit sans cesse et se moque de tous et de tout ; quand il ne se bat pas, il passe son temps à se chamailler avec Pingaud ; le caporal Tardivel, un bon Morvandiau, toujours prêt à rendre service, mais qui n'entend pas la plaisanterie ; pour un rien, il entre dans des colères bleues et il n'y a guère que moi qui parvienne à le calmer ; Raffin, notre sergent, un petit homme sec et nerveux, qui marche toujours en sautilant comme s'il avait des ressorts dans ses godillots ; enfin, votre serviteur, Charles Pinson, natif du Havre, caporal à la huitième...

Je vous ai nommé tous les « rescapés » du 58^e (1). Bientôt, vous les verrez à l'œuvre.

Pour l'instant, nous sommes dans l'inaction la plus complète et cette guerre de tranchées qui menace de se prolonger commence à nous taper sérieusement sur les nerfs.

Pingaud et Marcaillou s'injurient comme deux chiffonniers, et Poupinel, dit Boule-de-Suif, qui a toujours l'estomac dans les talons, regarde mélancoliquement le petit bois qui s'étend à notre droite et où des bandes de lapins se livrent de temps à autre aux plus folles culbutes.

A la fin, Boule-de-Suif n'y tient plus ;

(1) Pour des raisons d'ordre militaire, il m'est impossible de donner ici les vrais numéros des régiments.

il s'approche du sergent Raffin, qui somme sur une banquette, et lui dit, en lui touchant légèrement le bras :

— Eh! sergent ! c'est tout d'même pas une raison parce que la classe est fermée pour qu'on laisse le gibier s'payer ainsi nos têtes... Si vous voulez... nous pourrions un peu améliorer l'ordinaire... J'aurais qu'à aller faire un p'tit tour à cinquante mètres d'ici et j'vous garantis bien que je r'viendrais pas bredouille... Ce soir... on aurait un joli civet et qu'équ' chose de soigné, j'vous assure...

— Ça, mon vieux, c'est pas possible, répond le sergent...

— Et pourquoi donc ?

— Parce que les Boches ont certainement des hommes dans le bois.

— Vous en êtes sûr ?

— Oui.

— Raison d'plus alors... comme ça, j'f'rai coup double... J'commenc'rai par nettoyer les Boches et ensuite ça s'ra l'tour aux lapins.

— T'es pas un peu dingé, s'écrie Frigolet, qui a entendu les paroles de Boule-de-Suif... T'aurais pas seulement l'temps d'faire ouf que tu s'rais zigouillé...

— Savoir... ?

— Oh ! c'est couru d'avance... avec une panse comme la tienne, t'es sûr de ton affaire... Faudrait vraiment qu'les Boches soient maladroits pour manquer un tas pareil...

A ce moment, une balle vient, avec un petit bruit sec, s'éclater contre le rmbal de la tranchée, à quelques centimètres de la tête du gros Poupinel...

— Tu vois bien, mon vieux, dit le sergent, qu'il n'y a rien à tenter... Les Bo-

ches nous guettent... Paraît qu'ils sont parvenus à se rapprocher... Mais où donc qu'ils peuvent bien être, ces bandites-là ?

— J'parierais, répond Frigolet, qu'y sont là-bas, derrière ces arbustes qui se trouvent en avant du bois... Faudra voir à la nuit, à les déloger d'là... C'est pas vot'avis, sergent ?

— Oui, on verra... pour l'instant, terrons-nous... ça vaudra mieux.

Poupinel est allé s'asseoir dans un coin et j'entends qui murmure :

— Ben, zut ! ça va être si on reste longtemps ici... Moi, j'demande pas mieux que d'me battre, mais j'veux au moins avoir de quoi bouffer... quand j'ai l'ventre vide, j'suis plus un homme...

— Patienté un peu, va, dis-je au pauvre garçon... le cuisot ne va pas tarder à venir.

— L'cuisot ! ah ! parle-m'en de c'lui-là... en v'là un qu'aura jamais la croix d'guerre... Dès qu'les boîtes de singe commencent à tomber, y s'colle dans 'n boyau avec ses marmites et y donne plus signe de vie.

— Jusqu'alors, il est toujours ventu...

— Oui, j'dis pas... mais qu'équ'fois avec une heure de r'tard... C'est pas comme la vague maistre... en v'là un poilu !... Les Boches ont beau nous arroser, ça l'empêche pas d'faire son service... Vois-tu, si on voulait qu'ça marche bien, faudrait coller l'vuquemestre à la place de c'roussard de Moulineaux... Alors, on s'rait sûr de toujours dîner à l'heure...

ARNOULD GALOPIN.

Lire la suite dans le Petit Journal